



Conseil départemental - Val-de-Marne

Dernière modification le 10 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [3994](tel:3994) (tel:3994)

- > [Formulaire de contact](https://www.valdemarne.fr/email/node/12564/field_email) ↗ (https://www.valdemarne.fr/email/node/12564/field_email)

Site web : <http://www.valdemarne.fr/> ↗ (http://www.valdemarne.fr/)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Hôtel du département
21 avenue du Général-de-Gaulle
94000 Créteil

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h00 à 19h00
Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Adresse postale

Hôtel du département
21 avenue du Général-de-Gaulle
94054 Créteil Cedex

Missions

Le Conseil départemental, assemblée élective qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

Responsable(s)

- **Président**
Christian FAVIER
Téléphone : 01 43 99 70 01
- **Directeur général des services (DGS)**
Frédéric HOUX
Téléphone : 01 43 99 71 01